



EFLC

École Française
de Lecteur-Correcteur

AIDEZ VOTRE COLLABORATEUR À FINANCER SA FORMATION EN LANGUE FRANÇAISE

Guide pratique pour les employeurs

Avec 150 € de votre part, votre collaborateur ne paie rien*.

Pour une formation EFLC à 1 650 €, son CPF finance 1 500 €. Sans aide de l'employeur, il lui reste 150 € à payer. Si vous versez 150 € sur son compte formation, ce reste à charge tombe à zéro.

** Si son compte CPF est crédité d'au moins 1 500 €*



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre
de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE
FORMATION**

Version du 29 septembre 2026

Financer la formation en langue française de votre collaborateur

CE QUE VOTRE ENTREPRISE Y GAGNE

Chaque jour, vos équipes écrivent au nom de l'entreprise : courriels aux clients, comptes rendus, notes, procédures, réponses aux réclamations. Une faute ou une formule maladroite coûte en crédibilité, et une relecture de plus coûte en temps. À l'ère de l'IA, certains prennent de mauvaises habitudes en ne relisant pas, ou mal, leurs écrits avant de les envoyer. Les formations de l'EFLC permettent d'acquérir les réflexes et les automatismes des professionnels de l'écrit.

Des écrits qui engagent l'image de l'entreprise

Des courriels et documents sans faute, au bon registre, adaptés à chaque destinataire.

Une IA utilisée avec discernement

Savoir repérer et corriger les erreurs et travers d'un texte produit par un outil d'IA avant qu'il parte chez un client.

Une compétence valorisée

Précieuse et quotidiennement sollicitée, cette compétence transverse devient visible et reconnue pour le collaborateur.

Moins de relectures

Un collaborateur autonome à l'écrit, qui devient une personne ressource pour son équipe.

Un résultat mesurable

Un niveau certifié par la Certification en langue française Le Robert, avec un score sur 1 000 points.

NOS RÉSULTATS

Nos formations sont sanctionnées par le passage de la Certification en langue française Le Robert, enregistrée au Répertoire spécifique de France Compétences sous le numéro RS7013.

867 Score moyen de nos apprenants sur 1 000 <i>La moyenne française est de 645 points</i>	90 % Atteignent au moins 750 points	43 % Dépassent 900 points, niveau expert <i>Moins de 4 % des candidats à l'échelle nationale</i>	1 987 Examens passés depuis 2022
--	---	---	--

Résultats de nos apprenants en formation initiale et avancée, de 2022 à septembre 2026. Moyenne et part nationales : Certification en langue française Le Robert, 2026.

Score	Niveau décrit par le certificateur
900 et plus	Expertise en langue française : niveau des professionnels de la langue (correcteurs, éditeurs, formateurs).
750 à 899	Aisance : production et correction fiables de documents de tous types. Personne référente en langue française.
600 à 749	Rédaction autonome : niveau attendu pour des postes comportant une activité de rédaction régulière.

QUI PAIE QUOI

Depuis 2026, le CPF finance au maximum 1 500 € pour une certification du Répertoire spécifique, et chaque salarié qui utilise son CPF verse une participation forfaitaire obligatoire de 150 €. Une participation de l'employeur l'en dispense et couvre le reste du prix.

Formation EFLC à 1 650 €	Prise en charge totale par l'employeur	Avec 150 € de l'employeur	Sans participation de l'employeur
Participation du salarié par son CPF	0 €	1 500 €	1 500 €
Participation forfaitaire obligatoire du salarié	0 €	0 €	150 €
Coût pour le salarié (hors droits CPF mobilisés)	0 €	0 €	150 €
Coût pour l'entreprise	1 650 €	150 €	0 €

Le calcul suppose que le salarié dispose d'au moins 1 500 € sur son CPF. S'il a moins, votre versement peut couvrir la différence de la même façon.

AVEC UNE FAIBLE PARTICIPATION DE VOTRE PART, VOTRE ENTREPRISE RENFORCE SES COMPÉTENCES

Les sommes versées en abondement sur le CPF des collaborateurs sont des dépenses de formation volontaires non soumises aux cotisations sociales. Elles se rattachent au budget formation de l'entreprise, au plan de développement des compétences.

Vous préférez prendre en charge toute la formation ?

La formation peut être financée par l'entreprise dans le cadre de son plan de développement des compétences, sur facture de l'EFLC. Selon la taille et la branche de votre entreprise, votre opérateur de compétences (OPCO) peut en financer une partie. Contactez-nous pour un devis au nom de l'entreprise.

LA DÉMARCHE EN CINQ ÉTAPES

Le versement se fait sur l'Espace des employeurs et financeurs (EDEF) de Mon Compte Formation, sous la forme d'une « dotation volontaire » sur le compte de votre collaborateur.

- 1. Votre collaborateur vous transmet le devis EFLC.** Il le demande sur eflc.fr/demande-de-devis et vous le remet avec ce guide et sa demande écrite de participation.
- 2. Vous vous connectez à EDEF** sur financeurs.moncompteformation.gouv.fr, avec votre compte net-entreprises.fr, rubrique « Dotations volontaires ». Le guide officiel détaille la saisie : [comment attribuer une dotation volontaire](#).
- 3. Vous saisissez la dotation :** numéro de sécurité sociale et nom de naissance du salarié, montant (150 €), certification visée « Certification en langue française Le Robert » (RS7013) si vous souhaitez réserver la somme à cette formation, date d'expiration (un an minimum).
- 4. Vous effectuez le virement** avec le libellé indiqué par EDEF. La somme est créditée sur le compte du salarié à réception du paiement complet.
- 5. Votre collaborateur s'inscrit.** Averti par Mon Compte Formation, il valide son inscription à la session EFLC choisie, sans reste à charge.

Anticipez : lancez la démarche au moins un mois avant le début de la session, le temps que le virement soit reçu et la dotation créditée. Nous vous accompagnons à chaque étape.

NOS FORMATIONS

Formation initiale : certification en langue française Le Robert 4 mois · 120 heures · 100 % en ligne 1 650 €, examen de certification inclus	Formation avancée : certification en langue française Le Robert 4 mois · 120 heures · 100 % en ligne 1 650 €, examen de certification inclus
NOUVEAU · À PARTIR DE 2027 Viser l'excellence dans les écrits professionnels – Certification en langue française Le Robert Pour les salariés qui écrivent et relisent au quotidien : courriels, comptes rendus, notes, procédures, et textes produits avec l'IA. 4 mois · 120 heures · 100 % en ligne · 1 650 €, examen de certification inclus	

Formations dispensées en exonération de TVA. Dates des prochaines sessions et programmes détaillés sur www.eflc.fr

CE QUE L'EFLC VOUS FOURNIT

- Le devis et le programme détaillé de la formation : objectifs, contenus, durée, modalités d'évaluation.
- Un certificat de réalisation de l'action de formation.
- Le résultat de la Certification en langue française Le Robert, que votre collaborateur peut vous transmettre ou nous autoriser à vous communiquer.

UNE QUESTION ?

Notre équipe répond à vos questions sur le financement, le contenu des formations ou le suivi de votre collaborateur.

EFLC – École Française de Lecteur-Correcteur
contact@eflc.fr · 07 80 91 97 43 · www.eflc.fr
Prendre rendez-vous : eflc.fr/contact

Montants et règles en vigueur au 1er octobre 2026 (décrets n° 2026-127 du 24 février 2026 et n° 2026-259 du 8 avril 2026). Ils peuvent évoluer : la version à jour de ce guide est disponible sur www.eflc.fr.